



CADRE DE VILLE

PAGE 12

Opération "Hauts-de-France propres" le 23 mars !



CULTURE ET SORTIES

Duck race : achetez votre canard !

PAGE 17



SPORT

Inauguration de la nouvelle salle de boxe américaine

PAGE 18

ACTUS CITÉ

La Madeleine, dans la dynamique numérique !

PAGE 04



ville internet 2019

PAGE
04

LA MADELEINE NUMÉRIQUE

Notre dossier du mois

PAGE
13

TOUTES GÉNÉRATIONS

Job dating, accueils de loisirs, forum alternance...

PAGE
21

VIVRE ET TRAVAILLER

"Permis de louer", toutes les modalités

PAGE
22

ON A AIMÉ

Gospel, carnaval et boxe !

PAGE
24

SOLIDARITÉ

En sortie culturelle avec le CCAS

PAGE
26

INFOS PRATIQUES

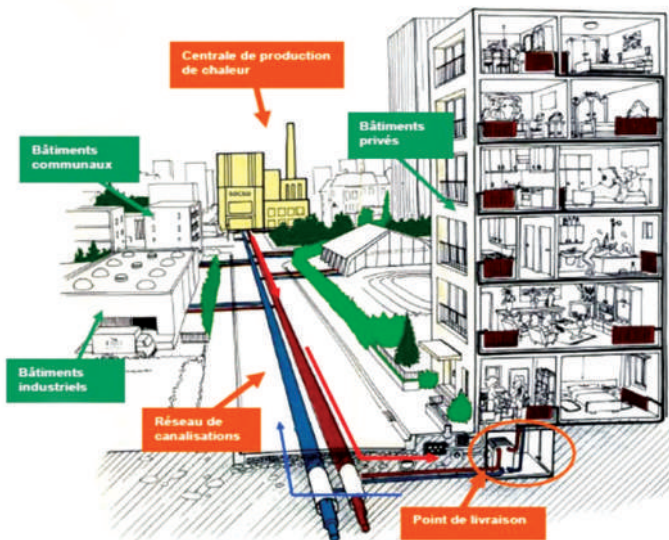
Déchets, sirène des pompiers...

ACTUS CITÉ

Il y a 70 ans, le Général de Gaulle dans les rues de La Madeleine



PAGE
9



CULTURE & SORTIES

Chasse aux œufs, inscrivez-vous !



PAGE
17

SPORT

Un Madeleinois sur la route du Rhum



PAGE
19



LE MOT DU MAIRE

Pour la 5^{ème} année consécutive, La Madeleine est titulaire du label «Ville Internet» avec la mention la plus élevée, soit 5 @.

Cette distinction vient particulièrement reconnaître et saluer l'implication municipale madeleinoise dans l'utilisation du numérique au service de la participation citoyenne à l'échelle communale.

La dernière consultation ouverte autour du projet «Cœur de Ville», accessible depuis le 9 février sur notre nouveau site internet, en est une nouvelle illustration concrète.

J'invite chacune et chacun à y prendre part jusqu'au samedi 9 mars, où il sera aussi et encore possible de se rendre à la Médiathèque pour voir les 3 projets proposés, et les classer par ordre de préférence.

Madeleinoises et Madeleinois, à vot(r)e bon Cœur... de Ville !

Bien cordialement



Sébastien Lepretre et Guy Marecaux n'ont pas pris de gant à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle de boxe américaine. Cf en p.18.

MAGdeleine - Mars 2019
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.
Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS (Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 95



La Madeleine, dans la DYNAMIQUE NUMÉRIQUE

En 1999,
le monde comptait 248
millions d'internautes,
la France comptait 5,5
millions d'internautes.

En 2019,
le monde compte 4,9
milliards d'internautes,
la France compte 57
millions d'internautes.

5 @, c'est la récompense attribuée à la Ville de La Madeleine, lors de la remise des labels Villes Internet à Paris le 29 janvier dernier. Il s'agit de la plus haute distinction sur le podium, et ce pour la cinquième année consécutive pour notre commune, preuve de la continuité d'un service public numérique performant et efficace pour les habitants.

L'occasion de zoomer sur les actions numériques récentes mises en place et les nouveautés qui jalonnent l'année 2019.

L'attribution du label 5 @ par l'association Villes Internet permet à La Madeleine de réaliser une photographie des outils numériques mis en place et de s'attarder sur les nouveautés.

La Ville poursuit sans relâche son développement numérique afin de proposer un service public local pour les citoyens :

- l'accès au numérique pour tous (habitants, écoliers...),

- l'e-administration (services en ligne, information...),

- l'e-démocratie (recueil des avis des habitants),

- l'interactivité (débats et échanges en ligne)... sont quelques exemples concrets.

Plus récemment,

- le développement d'un nouveau site internet et bientôt celui d'un réseau de panneaux digitaux animés sur l'ensemble de la ville,

- la dématérialisation des processus internes, qui se poursuit avec la mise en place du i parapeur,

- le renforcement du lien social avec l'animation de la page facebook de la Ville,

- la création de la plateforme d'échanges entre habitants : ON VA S'AIDER,

sont des exemples récents concrets qui démontrent la poursuite d'une politique numérique novatrice.

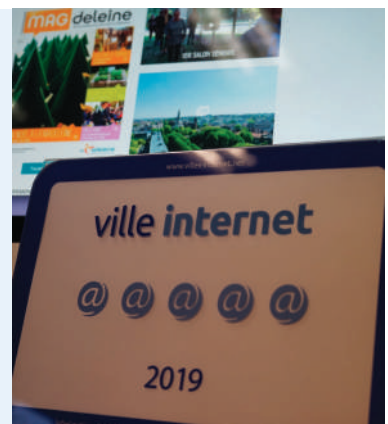
Qui attribue les @ ?

L'Association Villes Internet est une association d'élus et d'acteurs locaux rassemblés pour le développement de l'internet citoyen et du numérique urbain.

Rassemblant plus de 400 membres, cette association, reconnue par l'État depuis sa création, réunit plus de

vingt partenaires publics et privés. C'est une ressource utilisée dans toute la France par les acteurs locaux, pour la veille active et l'échange d'expériences.

villes-internet.net



Vos démarches 24/24h :

- Réserver et payer en ligne vos prestations famille
- Réaliser vos démarches d'urbanisme: autorisations de travaux, rénovation de façades, demande d'occupation du domaine public,
- Faire votre demande de carte de résident pour votre véhicule,
- Réaliser vos demandes d'actes de naissance, décès, mariage,
- Prendre rendez-vous en ligne avec l'état civil pour les titres d'identité,
- Répondre en ligne aux offres d'emploi de la Ville ou envoyer une candidature spontanée.

www.ville-lamadeleine.fr



Le site de la Ville a récemment bénéficié d'une refonte graphique et fonctionnelle.

Outre un design actualisé, le nouveau site internet tient compte des notions d'accessibilité web tout en s'adaptant aux pratiques en ligne des citoyens : mobilité, agenda dynamique et participatif, accès directs, démarches en ligne...

Participez ! Retrouvez en ligne :

- Enquêtes et sondages,
 - Boîte à idées,
 - Un tchat revu et plus convivial !
- Bref, un site citoyen !

Vous êtes une association et vous souhaitez proposer un événement via l'agenda en ligne. Connectez-vous sur le site de la Ville pour prendre connaissance du mode d'emploi.

Un "burger menu" s'il vous plaît !

Surfez où que vous soyez :

- Dans les transports en commun,
- En vacances,
- Ou chez vous...

Bref, un site adapté à vos pratiques mobiles !

Plein la Démat'

Effectuez de nombreuses démarches

en ligne 24h/24 confortablement installé chez vous depuis le site (voir l'encadré ci-contre). Courant 2019, le paiement en ligne de nouvelles prestations (carte de résident...) se développera.

Un site accessible +++

La nouvelle organisation des contenus améliore l'accessibilité du site. La solution intégrée permet de jouer sur la taille des caractères, les couleurs, l'agencement des contenus et les comportements de navigation... De plus, un lecteur vocal intégré permet d'écouter le contenu du site.

Connectez vous à la plateforme d'entraide **ON VA S'AIDER !**



En 2017, la Ville lançait une plateforme d'échanges et d'entraide entre les Madeleinois : ON VA S'AIDER.

A la recherche d'un(e) baby-sitter, de quelqu'un pour covoiturer pour se rendre au travail ? Organiser une randonnée entre voisins ? Trouver un partenaire de running ? Trouver une perceuse ? Proposer une tondeuse ? Aider ses voisins pour le portage de courses ? Connectez-vous sur la plateforme d'entraide entre Madeleinois !

Le principe ?

La mise en contact entre Madeleinois pour échanger des services et s'entraider.

Comment y accéder ?

Se connecter sur l'adresse onvasaiderville-lamadeleine.fr
Pour faire partie de ce réseau solidaire, il suffit de s'inscrire, en indiquant l'adresse postale.

Le service s'adresse exclusivement aux Madeleinois. Cette démarche, qui fait partie des engagements pris devant les Madeleinois en 2014, s'inscrit dans une logique locale de

proximité, afin de proposer des services de proximité.

En m'inscrivant, je peux :

- contacter les Madeleinois qui proposent des services ou des objets ou qui demandent de l'aide,
- poster une annonce pour proposer mes services, un covoiturage, un prêt d'objet ou un coup de main,
- déposer une demande si j'ai besoin d'aide, d'un conseil, d'un service ou d'un objet.

L'INSCRIPTION EST SIMPLE ET GRATUITE

Les Madeleinois peuvent déposer une annonce proposant un service ou un objet, ou répondre à une annonce déposée par un ou une Madeleinois(e). La mise en contact se fait au travers de la messagerie privée du site, de sorte que les coordonnées restent confidentielles. Une fois la mise en contact réalisée, les Madeleinois échangent librement avec leur voisin pour finaliser l'échange.

onvasaiderville-lamadeleine.fr

La Madeleine fait partie des 234 collectivités qui participent au label Villes Internet. Dans la région Hauts de France, La Madeleine fait partie des 7 villes qui ont obtenu 5 @ au même titre que les villes de Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Maing, Marcq-en-Baroeul, Villeneuve d'Ascq et Anzin.

AFFICHAGE DYNAMIQUE

Souvenez-vous. Deux panneaux lumineux appelés également journaux électroniques d'informations diffusaient des messages municipaux, sur la place du marché et en face de la mairie. Devenus obsolètes, ils ont été déposés.

En parallèle, le marché de mobilier urbain (panneaux "papier" bi-faces publicitaire et municipal), arrive à expiration en avril 2019. C'était alors l'occasion de repenser l'affichage urbain dans sa globalité : la mise à disposition de mobiliers bi-faces papier et, nouveauté, 8 panneaux

digitaux qui seront implantés dans la ville.

Coût 0 pour la Ville

Ces nouveaux panneaux ne coûteront rien à la Ville. La vente publicitaire assurée par le prestataire prendra en charge le coût de l'implantation et de la maintenance de ce nouveau réseau d'affichage souvent désigné sous le terme de DOOH pour Digital Out Of Home.

Ce nouveau support de communication répond à un souci de disposer d'outils de communication qualitatifs et animés sur l'ensemble du territoire

madeleinois.

Leurs avantages sont nombreux : visibilité, flexibilité, instantanéité et qualité qui s'est fortement améliorée ces dernières années.

Un marché a été lancé afin de choisir un prestataire spécialisé dans ce type de mobilier urbain. C'est la société Decaux qui a été choisie à l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Leur implantation se fera progressivement sur l'année 2019.



Exemple de panneau digital

Une appli qui vous fera COURIR !

La Ville a récemment lancé son application "Runnin'City" : une application smartphone unique, innovante et gratuite, qui guide les runners (les coureurs) à travers La Madeleine pour leur en dévoiler tous les points d'intérêt.

La Ville a développé trois circuits sur le territoire madeleinois (3, 5 et 10 kilomètres) à parcourir en marchant ou en courant.

L'application guide l'utilisateur à La Madeleine au travers de ses points d'intérêt : monuments, bâtiments, parcs, rues...

Grâce à ses instructions vocales GPS, l'application lit les informations touristiques sous forme de petits résumés de 30 secondes maximum.

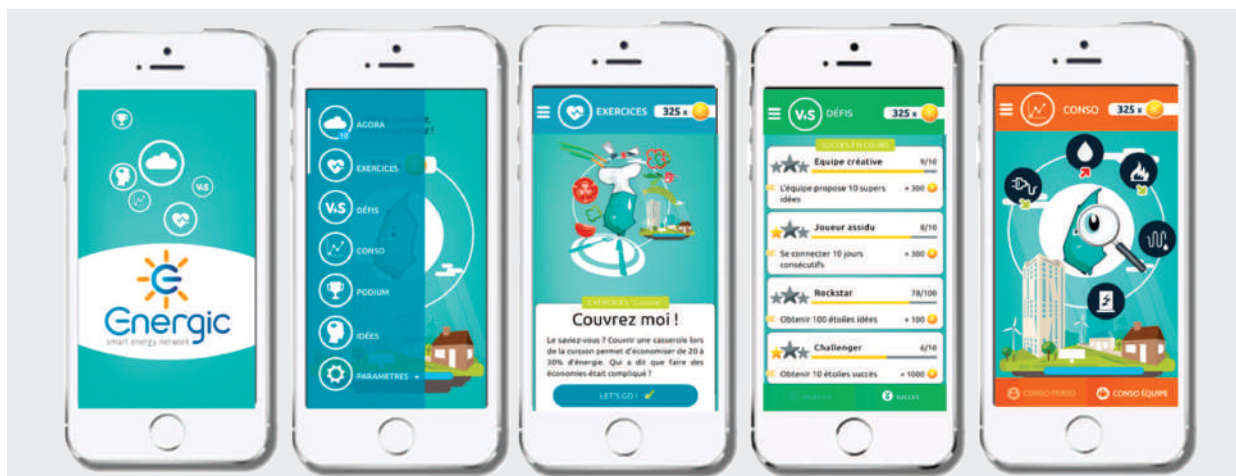
Runnin'City a pour objectif de changer la routine sportive des runners. L'objectif est de les accompagner dans une visite guidée et de constituer une communauté de runners.

Téléchargez l'application sur votre store.

www.runnincity.fr



L'affichage est le 3^{ème} support qu'utilisent les Français pour s'informer sur la vie locale après le journal et le site de la collectivité. (source : étude Cap Com)



Les écoliers, sportifs et agents municipaux challengent pour réduire les consos d'énergie

Dans le cadre de sa politique en matière de Développement Durable et au regard de l'augmentation croissante des tarifications des fluides, à savoir l'eau, le gaz et l'électricité, la Ville de La Madeleine s'est engagée dans une démarche de réduction des consommations énergétiques de l'ensemble de ses bâtiments communaux.

Celle-ci s'effectue par la signature de Contrats de Maîtrise des Consommations des Fluides entre la Ville et les associations pour l'occupation des bâtiments, la mise en place de moyens techniques adaptés (déflecteur de présence,

systèmes hydro-économiques, changement de l'éclairage, ...) et la poursuite des travaux de rénovation (isolation des murs et toitures, changement des menuiseries, ...).

Afin de compléter le dispositif en place et s'appuyer sur la participation de l'ensemble des acteurs concernés, la Ville a fait le choix, par délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2017, d'expérimenter une solution innovante de coaching énergétique ludique et communautaire, le challenge ENERGIC, dans les écoles Victor Hugo et Gaston

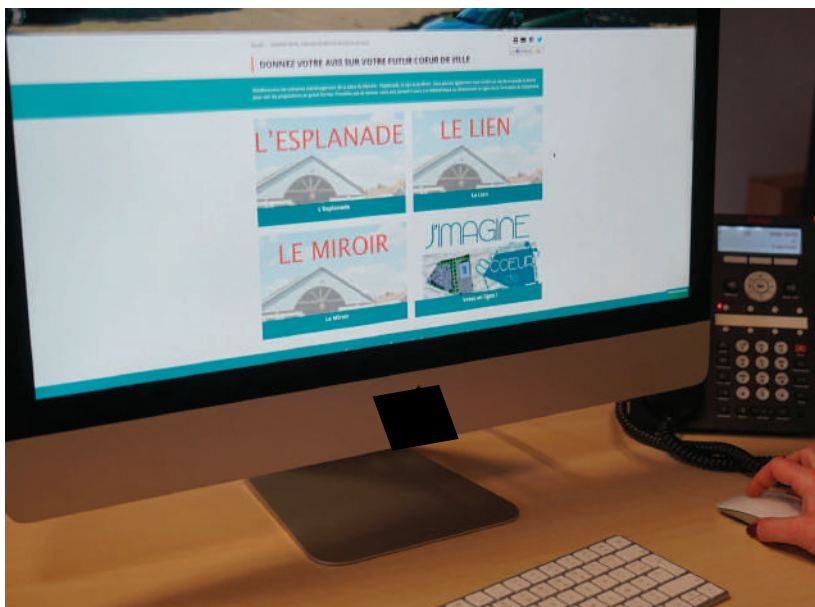
Leclercq, à l'Hôtel de Ville et au complexe sportif Romarin.

Ce challenge a débuté début décembre 2018 pour l'Hôtel de Ville !

Ce dispositif permettra bientôt aux usagers des bâtiments d'obtenir la télé relève en temps réel des fluides (gaz, électricité, eau) couplée à des challenges ludiques à réaliser par équipe avec un objectif commun de réaliser des économies d'énergie.

Une façon innovante de maîtriser ses consommations d'énergie !

LE NUMÉRIQUE, un outil de démocratie locale



En ce moment, vous avez jusqu'au 9 mars pour classer les trois projets "Cœur de Ville" sur le site www.ville-lamadeleine.fr !

Connectez-vous et participez (voir en p. 9 pour plus d'infos)

La proximité est au cœur de la signature de La Madeleine : « Proche de tout, proche de tous ». Cette réalité géographique et humaine s'exprime à La Madeleine par le développement d'outils démocratiques au sein desquels chaque Madeleinois peut participer à la vie locale : les Commissions Extra Municipales, le Conseil Communal Consultatif, les balades urbaines, les réseaux de correspondants propreté, les enquêtes,....

Une partie de ces dispositifs existent grâce aux outils numériques.

L'exemple récent qui a fait et qui fait ses preuves sur notre territoire est l'appel à idées relatif à l'aménagement du futur «Cœur de Ville».

De septembre 2017 à janvier 2018, la Ville a lancé un appel à destination de l'ensemble des Madeleinois, animé par l'envie de co-construire le devenir de cet espace public. Cette consultation, rythmée par de nombreux rendez-vous (ateliers, réunions, événements sur place, balades urbaines, enquêtes terrain, questionnaires), s'est appuyée sur des outils numériques innovants.

Les affiches connectées sur la place concernée ont permis aux Madeleinois de donner leurs avis sur trois questions (une par mois) et de proposer un outil moderne et interactif d'expression démocratique. De même, en parallèle des outils classiques de recueils de réponses, la possibilité de répondre en ligne a permis d'élargir et de toucher l'ensemble des habitants.

> Plus de **85** tchats, soit **130** heures de discussions en ligne,
> Plus de **15** démarches en ligne possibles sur le site internet.
> **2300** abonnés à la page facebook de la Ville
> **7600** connexions au portail famille en 2018,
> **485** utilisateurs par jour sur le nouveau site.

3 questions à **OLIVIER ROBIN** Conseiller municipal, délégué à la Ville numérique.

Parmi tous les outils numériques mis à la disposition des habitants, lequel souhaiteriez-vous mettre en valeur ?

Véritable outil novateur d'e-démocratie apprécié par les habitants, un échange de discussions en ligne mensuel entre Monsieur le Maire et les habitants a été lancé en 2010 !

Depuis neuf ans, la Ville est fidèle à ce rendez-vous qui prend la forme d'un tchat d'1h30. Les sujets sont ouverts et libres, la seule condition est qu'ils concernent l'intérêt collectif. Nous totalisons plus de 85 tchats,

soit plus de 130 heures de discussions en ligne.

Comment La Madeleine affirme sa tendance numérique ?

La Ville ne cesse de développer des outils numériques au service de ses concitoyens. Plateforme d'échanges entre habitants « On va s'aider », sondages en ligne, lancement d'une application pour les runners à la découverte de leur ville, et un nouveau site orienté « expérience utilisateur », bientôt des panneaux digitaux dynamiques implantés sur l'ensemble du territoire

madeleinois. Les citoyens ont à leur disposition un panel d'outils numériques au service du lien social entre habitants, de la participation citoyenne et de la connaissance de leur territoire.

Qui gère le déploiement de la fibre optique à La Madeleine ?

Au même titre que la gestion et la distribution d'eau ou d'électricité, les services de communication électroniques et plus spécifiquement la fibre optique ne relèvent pas des compétences de la Ville.

L'aménagement numérique est



gérée par la Métropole Européenne de Lille.

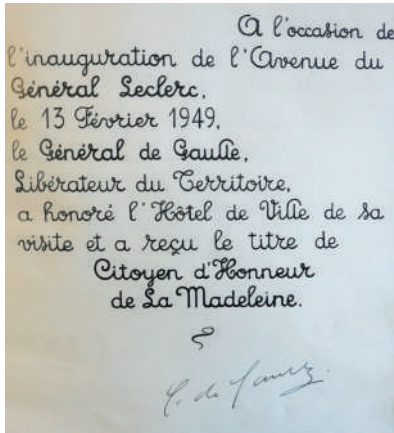
L'opérateur déployeur Orange est en charge de la construction du réseau à La Madeleine. Les fournisseurs d'accès à Internet utilisent le réseau pour amener le très haut débit jusqu'aux abonnés.



Le 13 février 1949, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, le Général de Gaulle a signé le livre d'or de la Ville et a été fait Citoyen d'Honneur.



Recueillement et dépôt de gerbe devant la plaque apposée sur la façade de l'Hôtel de Ville portant le témoignage de la visite historique du Général de Gaulle.



Le livre d'or de La Madeleine signé de la main du Général de Gaulle.

Le 13 février 1949 à La Madeleine, **LE GÉNÉRAL DE GAULLE**

"Dès quatorze heures, massée face à l'Hôtel de Ville (...), la foule attend le Libérateur du Pays. Déjà le soleil s'est emparé de la petite place ; il illumine les drapeaux tricolores dont l'édifice municipal est drapé". Les invités prennent place autour du Docteur Le Marc'Hadour, Maire de La Madeleine, et de son conseil municipal. "À droite du perron, impeccable, l'Harmonie Municipale s'apprête à jouer la Marseillaise (...). Le Général de Gaulle descend de voiture et se dirige vers ses hôtes (...). A nouveau les ovations s'élèvent. Le Général de Gaulle se retourne, sourit et marche vers la foule. Le voici au milieu d'elle, serrant toutes les mains qui se tendent vers lui".

Il y a 70 ans, jour pour jour, la Ville de La Madeleine recevait la visite d'un personnage illustre, le Général de Gaulle. Présent dans le Nord, à l'occasion des Assises du Rassemblement du Peuple Français qui se tenaient à Lille, sa ville natale, le Général de Gaulle s'est aussi rendu chez nous pour inaugurer l'avenue du Général Leclerc. "Le Gé-

néral de Gaulle félicite La Madeleine de donner son nom, symbole du patriotisme victorieux, à l'une de ses plus belles artères (...). Les voiles tricolores qui, à chaque carrefour, cachent les nouvelles plaques au nom du Général Leclerc, tombent simultanément".

"Le Général de Gaulle a foulé le sol de la salle dans laquelle nous nous tenons ce soir. Il y a été fait citoyen d'honneur de La Madeleine et a apposé sa signature sur le livre d'or de la Ville" s'est exprimé Sébastien Leprêtre le 13 février dernier. "70 ans plus tard, nous avons voulu raviver les souvenirs des plus anciens d'entre-nous, mais aussi et surtout faire découvrir cet événement à celles et ceux, plus nombreux, qui n'ont pas eu la chance de le vivre" a conclu Monsieur le Maire avant d'inviter les convives à découvrir l'exposition retraçant cette journée historique.

En italique, des extraits de la presse locale de l'époque. Un journalisme très narratif qui nous replonge dans l'Histoire comme si nous y étions !



Une exposition passionnante proposée par le service des archives de la Ville.

QUALIVILLE, toujours plus !



Régulièrement, dans le cadre de sa démarche "qualiville", les services municipaux interrogent les Madeleinois sur leur niveau de satisfaction. De décembre 2018 à fin janvier 2019, 148 personnes ont répondu à l'enquête générale. 92% des personnes interrogées sont satisfaites des services municipaux. Plusieurs points forts ont été remarqués :

l'accueil, la prise en charge, l'orientation, la disponibilité, l'écoute ainsi que le professionnalisme. En deux ans, le taux de satisfaction des usagers a augmenté de 10 points. Une belle progression qui motive les services municipaux à vous offrir un service public encore plus qualitatif. Rendez-vous pour une prochaine enquête ! D'ici là, vous avez la possi-

bilité de vous exprimer via les fiches remarques et suggestions disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site de la Ville grâce au formulaire en ligne.

www.ville-lamadeleine.fr

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Jeudi 7 mars

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville :

www.ville-lamadeleine.fr

Samedi 16 mars

Balade urbaine quartier «Nouvelle Madeleine»

A 9h, rendez-vous au "Maître Boulanger", 2 rue Jeanne Maillotte.

Samedi 30 mars

Permanence de M. le Maire

De 9h à 11h en Mairie.

Mercredi 3 avril

Conseil Municipal

À 18h15, Hôtel de Ville, salle du Conseil.

L'ESPLANADE, LE LIEN, LE MIROIR

Plus que quelques jours pour classer vos projets pour dessiner votre futur "Cœur de Ville" !



L'esplanade, le lien et le miroir...
Ce sont les noms des trois scénarios qui vous sont proposés pour votre futur Cœur de Ville.
Après l'appel à idées qui s'est déroulé de septembre 2017 à janvier 2018, trois projections différentes ont été réalisées par un prestataire. Dévoilées lors de la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire, elles proposent trois visions différentes de ce que pourrait devenir votre futur cœur de ville.
A vous aujourd'hui de les classer par ordre de préférence...

POUR VOTER, 2 SOLUTIONS :

1/ J'ai la possibilité de classer les projets par ordre de préférence **sur le site www.ville-lamadeleine.fr**

2/ **Je me rends à la permanence le samedi 9 mars de 10h à 16h, à la Médiathèque**, dans la salle d'exposition, rue Gambetta.

Je pourrai de nouveau voir les trois projets et voter.

A NOTER :

> Les 3 projets proposent des aménagements différents qui émanent de vos idées recueillies lors de la consultation de 2017.

> Nous vous invitons à bien lire toutes les indications sur les légendes et plans proposés.

LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF du 12 janvier 2019

- Etude des candidatures relatives au renouvellement du collège habitants.

Après une présentation des candidatures et après avoir apporté des précisions sur les critères fixés pour la sélection des candidats, le choix s'est porté sur Sylvain Bigot. Les quatre membres actuels du CCC poursuivent leur mandat.

- La Madeleine dans la dynamique de la capitale mondiale du design

Madame Bizot, Adjointe à la culture, a expliqué le sens de la démarche "design" de La Madeleine.
Suite à l'appel lancé par la Métropole Européenne de Lille, La Madeleine s'est investie pour proposer 5 POC (Proof of Concept, Preuve de Faisabilité) au comité d'organisation. Les 5 projets ont tous été validés par le comité d'organisation. « L'idée est d'être source d'inspiration pour les autres communes. Faire des petits à l'échelle du territoire métropolitain », a indiqué Monsieur le Maire.

- Mise en place d'une école des savoirs de base intitulée « Savoir(s) pour réussir »

Eryck Ziza, adjoint aux solidarités, a présenté le dispositif « Savoir(s) pour réussir ». Il s'agit d'un engagement inscrit dans le programme municipal de 2014, voté en octobre 2018 et déployé en 2019.

Le projet, dont le porteur est le CCAS, est basé sur plusieurs axes :

- l'acquisition, la consolidation des compétences de base : savoir écrire, parler, s'exprimer.
 - l'insertion sociale et professionnelle : savoir rédiger un CV, se présenter physiquement, oralement, avoir confiance en soi,
 - les règles d'hygiène, savoir gérer sa santé, se nourrir correctement, gérer son budget
- Cet accompagnement fonctionnera par modules.
Ce sera une sorte d'école à la carte personnalisée pour chaque jeune.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez le compte-rendu détaillé du C.C.C sur le site internet de la Ville, rubrique "Ma ville" « Vie démocratique »
www.ville-lamadeleine.fr

Participez au GRAND DÉBAT, le 9 mars à la salle Moulin

La Madeleine s'associe au Grand Débat National.

En complément du cahier de doléances disponible à l'accueil de la mairie, et suite à la sollicitation de Monsieur le Maire, une réunion publique animée par la députée de la

circonscription, Brigitte Liso, se tiendra **le samedi 9 mars à 10h30** à la salle Moulin, rue du Moulin.

L'objectif est de recueillir vos propositions pour ensuite les transmettre au gouvernement.





UNE AUTOROUTE DE LA CHALEUR passant par l'Avenue de la République

Rien ne se perd, tout se récupère ! Vos déchets, une fois arrivés au Centre de Valorisation Énergétique d'Halluin, vont être utilisés pour chauffer quelques 60 000 logements, bâtiments, de la métropole lilloise.

Pour cela, un réseau de canalisations est en cours d'installation. Il passera par notre commune, plus précisément par l'avenue de la République, dans le sens Marcq-en-Barœul vers Lille.

Cette "autoroute de la chaleur", inédite en France, est installée par la société COVALYS mandatée par la Métropole Européenne de Lille qui est en charge de ces travaux.

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur urbain ?

Un réseau de chaleur, également appelé réseau de chauffage urbain, est une installation distribuant à plusieurs utilisateurs-clients de la chaleur produite par une ou plusieurs chaufferie(s), via un ensemble de canalisations de transport de chaleur.

Un réseau de chaleur permet ainsi de récupérer et de transporter de l'énergie thermique issue du

traitement thermique des déchets ménagers de la MEL.

Il permet d'alimenter à partir de la centrale de production de chaleur (le CVE d'Halluin) des bâtiments communaux, des bâtiments privés et des bâtiments industriels.

Pourquoi un réseau de chaleur ?

Parce qu'il permet de répondre aux engagements

du Plan Climat Territorial de la MEL et parce qu'il constitue un pilier de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015.

Il permet de contrôler les ressources locales des déchets. Le recours aux énergies renouvelables et de récupération permet aussi une baisse des émissions de CO².

Enfin, il permet une stabilité et une compétitivité des prix du réseau de chaleur.

LES TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE MADELEINOIS

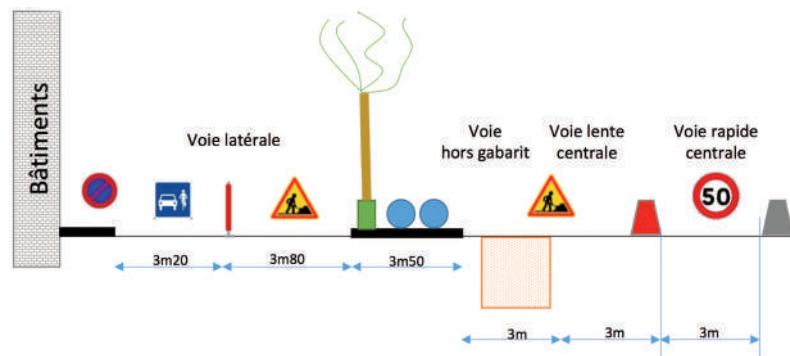
Les travaux sur le territoire Madeleinois seront découpés en 7 phases qui s'étaleront jusqu'à la fin août 2019 :

1^{ÈRE} PHASE, JUSQU'AU 5 AVRIL

- Avenue de la République : voie hors gabarit (voie "pompiers") sur le tronçon entre l'avenue Saint-Maur et la rue Berthelot.

- durée prévisionnelle : 6 semaines. Pour permettre la circulation, le stationnement sera interdit sur la latérale.

La circulation sera réduite à une voie sur la partie centrale du Grand Boulevard en direction de Lille.



PHASE 1 :
La stationnement sera interdit sur la latérale pour maintenir la circulation automobile.
En partie centrale, la circulation sera réduite à une voie vers Lille.

La piste cyclable sera fermée pour le stockage du matériel. Les cyclistes seront invités à emprunter les voies latérales.

2^{ÈME} PHASE

- Avenue de la République : voie hors gabarit entre la rue Berthelot et le

carrefour Botanique.

- durée prévisionnelle : 3 semaines. Pour permettre la circulation, le stationnement sera interdit sur la latérale.

Le carrefour Botanique sera fermé à la circulation mais un cheminement piéton sera maintenu.

La circulation sera réduite à une voie sur la partie centrale du Grand Boulevard.

La piste cyclable sera fermée pour le stockage du matériel. Les cyclistes seront invités à emprunter les voies latérales.

3^{ÈME} PHASE

- Avenue de la République : voie hors gabarit sur le tronçon entre la rue du docteur Legay et l'avenue Simone.
- durée prévisionnelle : 5 semaines.
Pour permettre la circulation, le stationnement sera interdit sur la latérale. La circulation sera réduite à une voie sur la partie centrale du Grand Boulevard.
La piste cyclable sera fermée pour le stockage du matériel. Les cyclistes seront invités à emprunter les voies latérales.

4^{ÈME} PHASE

- Avenue de la République : voie latérale comprise entre l'avenue

Simone et la rue Paul Doumer.
- durée prévisionnelle : 5 semaines.
Pendant cette phase, le stationnement et la circulation seront interdits sur la voie latérale (un accès riverains le soir et week-end sera néanmoins ouvert sur les 50 premiers mètres).
La piste cyclable sera fermée avec une déviation des cyclistes vers les avenues Simone et Germaine afin de rejoindre la rue Paul Doumer ou l'autre voie latérale.
Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers par l'avenue Simone qui sera mise en sens unique, et l'avenue des Fleurs pour rejoindre la rue Paul Doumer.
Les camions seront quant à eux

déviés depuis l'avenue Saint-Maur.

5^{ÈME} PHASE

- Avenue de la République : place du Romarin
- durée prévisionnelle : 3 semaines.
La place du Romarin sera fermée à la circulation. Les véhicules légers seront déviés par l'avenue Simone, qui sera mise en sens unique, et l'avenue des Fleurs pour récupérer la rue Paul Doumer et repartir vers Lille.
Les poids lourds seront déviés à partir de l'avenue Saint-Maur pour leur permettre de récupérer la rue du Général de Gaulle.

6^{ÈME} PHASE

- Avenue de la République : voie latérale, de la rue Paul Doumer vers Lille.
- durée prévisionnelle : 5 semaines.
Une déviation sera mise en place par la rue Paul Doumer, l'avenue de Kaarst et la rue de la Communauté afin de rejoindre le boulevard Pasteur.

7^{ÈME} PHASE

- Avenue de la République : traversée du carrefour Pasteur.
- durée prévisionnelle : 4 semaines.
Poursuite des travaux sur le territoire de Lille.

CHANTIER & informations pratiques

Notez que les travaux seront réalisés de 7h30 à 17h.

Pendant les différentes phases du chantier :

Collecte des déchets :

Elle s'effectuera en priorité dans les secteurs impactés entre 6h et 7h.

Déménagements et emménagements :

Des aménagements de chantier devront permettre leur organisation.

N'hésitez pas à prendre contact, le plus tôt possible, avec le service urbanisme afin de réaliser les aménagements adéquats.

Stationnement :

Afin de compenser les pertes de stationnement pendant la durée du chantier, entre la rue du Dr Legay et la rue Paul Doumer, la Ville ouvrira le parvis de l'église Notre Dame

de Lourdes à un stationnement exceptionnel et temporaire, soit une quinzaine de places (en complément du parking existant de 25 places) pendant les phases 3, 4 et 5, soit du 29 avril au 5 juillet.

D'autres réflexions sont actuellement en cours comme l'ouverture de places de stationnement au sein d'entreprises implantées au Romarin ou encore l'ouverture du terrain du Tir à l'arc, dans sa partie située rue Paul Doumer.

Indemnisation des commerçants :

Vous êtes commerçants, artisans avec vitrine sur rue, impacté par les dispositions du chantier et 75 % de votre chiffre d'affaire est réalisé sur place ? La Ville a souhaité qu'une procédure d'indemnisation puisse vous être ouverte auprès de la société COVALYS en charge de la maîtrise d'ouvrage des travaux.

COMMERCES OUVERTS !

Pendant la durée des travaux de la phase 1, les commerces de l'avenue de la République restent ouverts :

- Le Fournil de Mon Enfance
- 265 coiffure
- Une fleur pour toi
- Pressing Rossel



CHIFFRES ET PERSPECTIVES

LE CALENDRIER :

- Début 2020 : la MEL lancera une étude de faisabilité pour préparer le renouvellement du contrat de Lille et la création d'un réseau de chaleur à La Madeleine.

- Autonome 2020 : mise en service de l'interconnexion entre le Centre de Valorisation Énergétique de Halluin et le réseau de chaleur de Lille.

- Décembre 2024 - janvier 2025 : fin de la concession de service public du réseau de chaleur de Lille et lancement du nouveau marché de chaleur de Lille élargi aux communes limitrophes dont La Madeleine.

- **2026/2027 : travaux de raccordement et mise en service du réseau de chaleur à La Madeleine.**

Pourront être concernés les résidences qui possèdent un mode de chauffage collectif et des bâtiments publics (mairie, piscine, écoles, lycée Valentine Labbé...).

LES BÉNÉFICES DU RÉSEAU DE CHALEUR :

- Stabilité et compétitivité des prix du réseau de chaleur :
+ contrôle de la ressource locale des déchets et du prix de l'énergie,
+ moins soumis aux variations des prix des combustibles fossiles et aux taxes,
+ TVA réduite sur la facture d'énergie.

- Recours aux énergies renouvelables et potentiel de récupération important (plus de 70% à horizon 2030).
Baisse des émissions de CO².

- Production centralisée au lycée Pasteur de Lille (échangeur de chaleur) => pas d'émissions de polluants en cœur de Ville : cela évitera la multiplication de chaudières de petites puissances (sécurité, contrôles réglementaires notamment atmosphériques).

- Lutte contre les îlots de chaleur avec la proposition d'une offre de froid. Bâtiments communaux lors des pics de chaleur.

QUELQUES CHIFFRES :

- Rendement actuel du CVE : 38% - rendement prévisionnel en 2023 : 63%
- Un réseau de 20 km.
- 10 km de réseau à partir du Lycée Pasteur de Lille en passant par le futur Tribunal de Grande Instance.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme
Tél : 03 20 12 79 82
service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

TOUTES LES PRIMES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Retrouvez toutes les primes en faveur du Développement Durable : travaux d'isolation, installation d'un chauffage à bois, d'un chauffe-eau solaire ou de panneaux solaires, achat d'un composteur, primes en faveur de l'utilisation du vélo (kits d'éclairage, casque, porte-bébés, sacoches...), sur le site internet de la Ville :

www.ville-lamadeleine.fr

Le printemps est souvent synonyme de renouveau. Un changement de saison qui donne envie de sortir, de prendre l'air, de se balader...mais certainement pas de slalomer entre les déchets !

Samedi 23 mars, la Ville vous invite à participer à l'opération «Hauts-de-France propres».

Après un accueil café, vous serez équipés de gants, de pinces et de sacs poubelles pour débarasser nos rues de ses détritues : mégots, canettes, sacs plastique, papiers... Et au retour, place au tri !

Mobilisons-nous nombreux en faveur de notre cadre de vie ! Rendez-vous à 9h, place du marché.



Pour tous renseignements, contactez le service développement durable au 03 20 12 79 75 ou developpement-durable@ville-lamadeleine.fr www.ville-lamadeleine.fr

LE FUTUR REPAIR CAFÉ cherche bénévoles

Un Repair Café municipal sera prochainement mis en place mensuellement au café Le Vega à La Madeleine.

Un Repair Café est un atelier qui réunit des bénévoles réparateurs et des personnes qui viennent faire réparer des objets du quotidien, peu volumineux, pour leur donner une seconde vie (machine à café, pantalon...). L'objectif est de

partager un moment d'échanges de savoir-faire dans une ambiance conviviale.

Afin de le faire fonctionner et de le pérenniser, il a besoin de bénévoles adroits de leurs mains (tous niveaux acceptés), disponibles une fois par mois. Nous cherchons des personnes qui connaissent la couture, l'électroménager, les vélos,... et qui aiment partager leurs connaissances avec les gens

du quartier. De plus, les bénévoles qui veulent aider dans la fonction d'hôte ou d'hôtesse d'accueil sont également les bienvenus.

Vous souhaitez devenir bénévole ? Rendez-vous le jeudi 28 mars à 18h30 au café Le Vega, 95 rue du Pré Catelan, pour une réunion d'informations.

LIANE 5

Rue du Général de Gaulle

Depuis le mois de septembre, la MEL procède aux travaux d'aménagements de la Liane 5 dans la rue du Général de Gaulle.

Plusieurs phases sont prévues jusqu'au printemps 2019.

Suite au retard lié aux récentes intempéries, depuis le 25 février et jusqu'au 22 mars, il est procédé à la réfection des trottoirs au droit des commerces rue du Général de Gaulle dans sa partie comprise entre la rue du Chaufour et la rue Paul Doumer (aménagement d'un arrêt de bus face au 34 rue du Général de Gaulle).

Du 25 mars au 12 avril, les travaux concerneront la partie comprise entre la rue Paul Doumer à la rue Aristide Briand.

Pendant toute la durée des travaux, les commerces restent ouverts et accessibles.

IL NEIGE, je sale !



Vous avez certainement fait l'expérience récemment, emprunter un trottoir non déneigé a systématiquement ou presque comme conséquence de se retrouver les 4 fers en l'air (dans le meilleur des cas...) ! Pour prévenir les risques de glissade et de chute, une réglementation existe concernant l'entretien des trottoirs. Les mesures préventives consistent à déblayer la neige et éventuellement saler ou sabler le trottoir en cas de gel (cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique, mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un cheminement piéton).

Les riverains, propriétaires comme locataires, sont donc tenus de déneiger le trottoir situé devant chez eux. Pour les immeubles en copropriété, ces obligations incombent au syndicat de copropriété. Sachez que la Ville met à disposition, gratuitement (mais pas en quantité illimitée !), du sel de déneigement (à retirer auprès du Centre Technique Municipal).

Le riverain ne respectant pas ses obligations peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur son trottoir.

RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Travaux de renouvellement des canalisations d'eau

Les travaux de renouvellement de canalisation d'eau, réalisés par la société SOGEA pour le compte de SOURCEO, sont entrés dans leur 3^{ème} phase d'exécution. Celle-ci concerne le tronçon de la rue du Général de Gaulle dans sa partie comprise entre la rue Pompidou et du Moulin. Entamés le 25 février, ces travaux s'étaleront jusqu'au 15 mars 2019 inclus.

Pendant toute la durée du chantier, le stationnement est interdit et les trottoirs rendus inaccessibles en fonction de l'avancée du chantier. Ces dispositions s'appliquent face aux numéros 79, 81, 83, 91, 99, 99 bis, 107, 115, 139 et 157 de la rue du Général de Gaulle.

JOB DATING :

animateurs, votre été se décide ici !

TOUTES
GÉNÉRATIONS



Petits madeleinois recherchent de super animateurs pour leur préparer et animer un été inoubliable à La Madeleine !

Vous êtes titulaire du BAFA ou stagiaire et vous vous sentez prêt à relever cette mission ?

Alors **rendez-vous samedi 23 mars, de 10h à 14h, à la salle Saint Vital, rue de Berkem.**

Amenez votre CV et votre lettre de motivation, puis suivez les indications sur place.

Vous pourrez ainsi rencontrer les directeurs des accueils de loisirs en fonction de vos préférences : période, tranche d'âge, thème... et les convaincre en 7 minutes !

Pour info : les présentations et supports originaux seront les bienvenus.

Pas besoin de transmettre votre candidature à la mairie, elle sera enregistrée le jour du "job dating".

LES CLÉS DU JOB DATING

Afin de préparer votre venue au job dating, l'équipe du Point Information Jeunesse se tient à votre disposition pour vous donner les clés pour réussir votre entretien. **N'hésitez pas à vous rendre au PIJ (coordonnées ci-dessous) pour bénéficier de précieux conseils.**

L'équipe sera également présente le jour J, pour les conseils de dernière minute !

Renseignements auprès du service famille au **03 20 12 79 93**
service-famille@ville-lamadeleine.fr

UN TREMPLIN pour l'emploi et pour l'avenir

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous n'êtes ni en situation d'emploi, ni en formation, ni en étude ?

Le dispositif "Tremplin vers l'emploi" proposé par la Ville est fait pour vous ! **Il vous permet d'accéder à un emploi pour une durée d'un mois, d'acquérir une expérience professionnelle et de vous familiariser avec le monde du travail.**

Les postes sont à pourvoir du mois d'avril au mois de septembre :

- aux Services Techniques (maçonnerie, peinture, menuiserie, cimentage...)

- au Service Entretien et ATSEM (entretien des locaux, aide au service de restauration).

Pour postuler :

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à : Monsieur Le Maire – Hôtel de Ville – « Tremplin vers l'Emploi » - 160, rue du Général de Gaulle 59 110 La Madeleine.

Si vous avez besoin d'aide pour préparer votre candidature, demandez conseil à l'équipe du PIJ (coordonnées ci-dessous).



PREMIERS SECOURS JE ME FORME !

La formation "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" (PSC1) vous apprendra à réagir face à des situations d'urgence de la vie quotidienne grâce à un apprentissage théorique, pratique et des mises en situation.

Une formation est proposée gratuitement aux madeleinois de 11 à 25 ans, samedi 13 avril, de 9h à 17h.

Inscriptions auprès du Point Information Jeunesse (places limitées).



POINT INFORMATION JEUNESSE

12, rue du Moulin
Tél. : 03 28 52 66 90.
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

Ouverture :
Lundi et mercredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Mardi et vendredi de 9h à 12h.
Jeudi de 14h à 18h.

Une initiation au water-polo et au sauvetage est proposée à la piscine municipale, aux 12-17 ans, mercredi 20 mars à 16h. Tarif : 1,85€, et entrée gratuite pour les jeunes du centre ados Moulin. Plus d'informations p.18.



LE PRINTEMPS REVIENT, LES VACANCES AUSSI !

Pendant les vacances de printemps, les accueils de loisirs seront ouverts **du 8 au 19 avril**, pour les enfants de 2 à 12 ans.

INSCRIRE SES ENFANTS EN 3 ÉTAPES :

> 1^{ère} étape :

À partir du **lundi 18 mars**, envoyez un mail à l'adresse service-famille@ville-lamadeleine.fr (ou via la messagerie du portail famille) en précisant le nom, prénom, date de naissance de l'enfant et l'accueil choisi.

> 2^{ème} étape :

À la réception de votre mail, le service vérifie qu'il est en possession du dossier familial complet, ouvre les droits sur votre portail famille et accuse réception. À défaut, le service vous invitera à venir compléter le dossier.

> 3^{ème} étape :

Jusqu'au vendredi 29 mars, 17h, connectez-vous sur votre portail famille et accédez au module planning pour réserver les jours d'accueil : l'accueil se fait en journée avec repas.

Il faudra cocher, pour les jours à réserver, les cases "Repas OBLIGATOIRE" et "Journée OBLIGATOIRE".

Puis enregistrez et procédez au paiement immédiat.

Après paiement de votre facture, aucune modification, permutation ou annulation des jours réservés ne sera possible.

Renseignements : 03 20 12 79 93
service-famille@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr

"VIVE(MENT) LE PRINTEMPS" au Centre Moulin ados

Au printemps, les sorties poussent comme les fleurs au Centre Moulin ados. Walibi, équitation, escalade, trampoline, Masterchef... ajoutez à ça des activités sportives et créatives et vous obtiendrez des vacances bien remplies et des ados heureux !

Le Centre Moulin accueillera les 11-17 ans, du 8 au 19 avril.

Inscriptions du 19 au 29 mars, ne tardez pas, les places sont limitées !

En attendant les vacances de printemps, les ados sont accueillis au Centre Moulin, chaque mardi et vendredi, de 14h30 à 18h30, pour se détendre autour d'une partie de billard, de tennis de table ou en s'affrontant à la PS4. Le jeudi de 15h à 19h pour se détendre ou faire du foot en salle. Et enfin, chaque mercredi de 13h30 à 17h pour participer à de nombreuses activités et de super sorties (voir le planning sur le site internet de la Ville).

Renseignements et inscriptions auprès du Centre Moulin ados :

03 28 52 60 08 ou 06 83 82 42 12
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr

MINI-SÉJOUR DANS LES ARDENNES

Pendant les vacances de printemps le Centre Moulin ados vous propose également un séjour "nature et découvertes" au lac des vieilles Forges, dans les Ardennes. Une pause dépayssante et ressourçante pour fêter le retour des beaux jours !

Séjour du 8 au 12 avril, pour les 11-17 ans. Inscriptions du 19 au 29 mars. Places limitées.



Rentrée scolaire 2019 INSCRIPTIONS EN COURS

Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entrent à l'école maternelle ou au CP à la prochaine rentrée sont en cours. Elles se dérouleront jusqu'au 26 avril.

Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur le site internet de la ville : www.ville-lamadeleine.fr

Renseignements auprès du service écoles :
03 20 12 79 71
service-ecole@ville-lamadeleine.fr

FORUM ALTERNANCE

Trouvez une formation et décrochez un contrat !



En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale, la Maison de l'Emploi et avec le soutien de la Région Hauts-de-France, le PIJ de La Madeleine vous donne rendez-vous pour la **7^{ème} édition du Forum de l'Alternance, le mercredi 24 avril, de 10h à 16h**, au complexe Romarin, rue Paul Doumer.

Plus de 60 centres de formations et entreprises y proposeront des offres à pourvoir en alternance dans divers domaines d'activités, du CAP au Bac+ 8... Retrouvez, sur le site internet de la Ville, l'ensemble des expo-

sants présents sur le Forum Alternance 2019.

Des démonstrations de métiers seront également réalisées.

UNE VISITE BIEN PRÉPARÉE, UNE MOTIVATION PROUVÉE !

Afin de maximiser vos chances de trouver votre formation et de décrocher un contrat, l'équipe du Point Information Jeunesse vous propose de vous accompagner gratuitement dans la préparation de votre visite au Forum Alternance.

Et le jour J, pensez à amener votre CV !

Renseignements : Point Information Jeunesse, 12, rue du Moulin
03 28 52 66 90 / informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr / www.ville-lamadeleine.fr

Jouer, danser, voyager...

"MA VIE DE SÉNIOR MADELEINOIS"

VOYAGER AVEC LE CAFA :

Le Comité des aînés, fêtes et animations de La Madeleine vous invite au voyage...

> À Hardelot :

jeudi 25 avril.

Promenade le long du sentier du Marais, près du lac des Miroirs en forêt, repas à l'Hôtel Régina, visite du château suivie d'un café gourmand. Prix tout compris : 73€.

> À Kaarst et Düsseldorf :

les 25 et 26 mai.

Journée japonaise.

> En roulotte dans les Flandres :

jeudi 13 juin.

Accueil à l'auberge du Noordmeulen avec un café faluche à la cassonade (service assuré en costume typique flamand), initiation à la boule flamande et retour à l'auberge pour un repas typiquement flamand, visite du

moulin du Steenmeulen et retour à l'auberge pour une animation avec des jeux flamands agrémentée d'une dégustation de bière locale ou d'un jus de pomme.

Prix tout compris: 82€.

> À Montreuil-sur-Mer :

vendredi 26 juillet.

Visite guidée de Montreuil-sur-Mer, sur les traces de Victor Hugo. Dîner à Montreuil et spectacle son et lumière "Les Misérables".

Prix tout compris: 84,50€.

> Séjour dans le Cantal :

du 14 au 20 septembre.

Au domaine de la Châtaigneraie à Mours la Jolie.

Prix tout compris: 810€.

Paiement échelonné possible.

Renseignements et inscriptions au chalet alsacien, rue Gambetta les lundis et jeudis de 15h à 17h.

Tél.: 06 71 77 10 66



SE DIVERTIR AVEC LA VILLE :

Danser ou jouer... ne choisissez pas, dansez et jouez !

> Thé dansant :

mercredi 13 mars, de 15h à 18h au restaurant scolaire, rue Kléber.

> Jeux de société :

Mercredi 20 mars, de 14h à 16h, à la salle Satgé, 78 rue Saint Charles.

Renseignements et inscriptions auprès du service des aînés :

Tél : 03 20 12 21 62

service-aines@ville-lamadeleine.fr

Rejoignez le réseau "Voisin'âge" et rencontrez des personnes âgées près de chez vous, tissez des liens de voisinage et d'amitié, naturellement, sans engagement. Pour discuter, échanger, se promener, partager... plus d'infos page 24.

One man show UNE BELLE VIE DE MERDE

MARDI 12 MARS À 19H30, ESPACE MALRAUX, RUE GUYNEMER

À partir de 12 ans - Durée : 1h15 - Billetterie à la Médiathèque et à la mairie. GRATUIT.

Renseignements : service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr



Michel a 40 ans et se fait larguer par sa femme. Deux raisons de déprimer ! Francis, son pire ami, décide de lui remonter le moral par tous les moyens : saut à l'élastique, psy morbide, avocat cocaïnoman, soirée déguisée... Sortira-t-il de cette belle vie de merde ?

Comme dit Francis : "T'es au fond du trou ! Tu vas remonter ! On finit toujours par remonter, comme les noyés !" ...

Par la Compagnie Jardin Cour Diffusion.
De et par Michaël LOUCHART.
Crédits photo : Simon Nutin.

ÉPINARDS, PORTE-JARRETTES & JACUZZI

Une comédie qui pétille !

**MARDI 23 AVRIL À 19H30, ESPACE MALRAUX,
rue Guynemer. À partir de 8 ans - Durée : 1h30 - Billetterie à la Médiathèque et à la mairie. GRATUIT. Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr**



Déborah, Sandrine et Bérangère ont décidé de prendre soin d'elles, de faire une pause face au tracas du quotidien. Elles ont besoin de se faire plaisir ! C'est Sandrine qui va leur concocter un petit moment «smooth»,

loin du monde, des enfants, du métro, des impôts, du boulot... Un moment hors du temps comme une bulle de légèreté dans ce monde de brutes... Mais, forcément, avec ces 3 là, rien ne va se passer comme prévu...

Un spectacle hilarant, baignant dans une atmosphère détendue. Quoi que... Comme dit la chanson «il en faut peu pour être heureux», alors, venez voir les girls dans leur espace détente, spa et tralala et peut-être en sortirez-vous un peu plus heureux, en tout cas plus détendus, zen, avec une petite odeur d'encens qui encense nos sens... Après les 2 premiers volets d'épinards et porte-jarretelles, vous allez adorer retrouver cette nouvelle comédie pétillante !

Les orchestres en CONCERT

Ce concert fera se rencontrer l'Orchestre à vents du 1^{er} cycle du Conservatoire de Musique et l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine. Les élèves des ateliers rythmiques du Conservatoire se joindront aussi à ce concert, dirigé par Philippe Vadrot, autour d'un programme de musiques originales : œuvres de Derek Bourgeois, Désiré Dondeyne, James Swearingen, André Waignein... ainsi qu'un hommage à Michel Legrand avec "Les parapluies de Cherbourg" et "Les demoiselles de Rochefort".

**Dimanche 31 mars à 16h au
Complexe Romarin, rue Paul
Doumer.**

Renseignements et réservations auprès du Conservatoire de Musique au 03 20 31 24 23 ou conservatoire@ville-lamadeleine.fr
Tous publics - Durée : 1h30.
GRATUIT

Vide-grenier, RÉSERVEZ



Le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle, proposé par l'UCAP, se tiendra le dimanche 19 mai.

Réservez votre emplacement :

- pour les résidents de la rue du Général de Gaulle (sur présentation d'un justificatif de domicile) : du 24 au 30 mars,
- pour les Madeleinois : du 31 mars au 12 avril.

Aucun autre professionnel non agréé par l'UCAP ne sera admis au vide-grenier. Aucune réservation par courrier ni auprès de la mairie. Tarifs : 5 € le mètre. Emplacements de 2, 4 ou 6 m maximum.

**Renseignements et réservations
auprès de l'UCAP uniquement :**
www.ucap-lamadeleine.fr
info@ucap-lamadeleine.fr

CHASSE AUX OEUFS

Inscrivez-vous !

La 3^{ème} édition de la chasse aux œufs madeleinoise se tiendra le lundi 22 avril, en partenariat avec le Syndicat d'Initiative. Oeufs, lapins, poules et poussins en chocolat seront dissimulés aux quatre coins du parc Malraux pour le plus grand bonheur des petits gourmands !

Les inscriptions se tiendront gratuitement du 1^{er} au 5 avril :

- en ligne ou auprès du service animation pour les enfants scolarisés

dans une école maternelle ou élémentaire de La Madeleine.

- uniquement auprès du service animation pour les enfants à partir de 3 ans, non scolarisés sur La Madeleine mais y résidant (sur présentation d'un justificatif de domicile).

Pour tous renseignements, contactez le service animation de la ville au 03 20 12 21 69.

Rotary
Club de Lille
La Madeleine



La Madeleine
Proche de tout, proche de tous !



DUCK-RACE, misez sur le bon canard !

Le dimanche 12 mai prochain, la Ville vous invite à une nouvelle animation festive : **"Ma Deûle et Moi"**.

Kayak, vélo-pédalo, barque, water-roller... vous permettront de découvrir ou redécouvrir les bords de Deûle madeleinois. Sur les quais, une "guinguette" sera aussi installée avec un espace restauration, des animations musicales, des stands pêche aux canards, maquillage, et d'autres nombreuses animations qui achèveront de donner un air de fête à nos bords de Deûle !

Enfin, **la première duck-race madeleinoise se disputera à 11h au départ du pont Sainte Hélène**. Organisée en partenariat avec le Rotary Club Lille La Madeleine au profit de la recherche contre Alzheimer, adoptez un ou plusieurs canards pour la bonne cause et encouragez-le tout au long de la course. Les premiers canards à franchir la ligne d'arrivée permettront à leurs détenteurs de remporter de très beaux lots : chèques voyages d'une valeur de 2 000 € et de 1 500 €, cartes cadeaux de 1 000, 600 et 400 € et d'autres nombreux lots.

Acheter votre canard : 1 canard : 4€ / 3 canards : 10 €
Billetterie : www.weezevent.com/duckrace-lamadeleine

Infos et règlement :
www.rotary-lillelamadeleine.org
www.ville-lamadeleine.fr - Facebook



À l'occasion de la chasse aux œufs du 22 avril, vous pourrez aussi acheter votre canard pour la Duck-Race du 12 mai ainsi que sur les différentes manifestations madeleinoises.



MÉDIATHÈQUE, tous vos rendez-vous

La Médiathèque vous invite à une rencontre avec Frédéric Métézeau (notre photo), auteur et journaliste, suivie d'une séance de dédicaces.

Le Madeleinois, Frédéric Métézeau a été chef des services politiques de France Culture puis de France Inter de 2013 à 2018. En janvier 2019, il a publié "Vieux renards et jeunes loups" où il fait l'état des lieux des personnalités politiques avec lesquelles, selon lui, il faudra compter dans les cinq ans à venir. Outre un portrait établi à partir d'entretiens avec les intéressés, leur entourage et leurs adversaires, on y apprend comment chacun est entré en politique et la place qu'il est amené à occuper au sein de sa famille politique.

Samedi 30 mars à 15h30. Durée : 1h.



Sur vos agendas :

> **La séance des cinéphiles**
Samedis 9 mars et 20 avril à 15h
Projections.

> **Mots partagés**
Samedi 16 mars à 10h30
Comité de lecture

> **Atelier jeux de société**
Mercredi 27 mars à 14h30 (à partir de 14 ans)

> **Lecture à voix haute**
Mercredi 3 avril à 10h30
Littérature jeunesse, à partir de 3 ans

> **Lecture à voix haute**
Samedi 6 avril à 10h30
Littérature jeunesse, de 0 à 2 ans.

> **La séance des tout-petits**
Mercredi 24 avril à 11h
Projection d'un film adapté aux petites oreilles des 3 - 6 ans.

Médiathèque de La Madeleine
72 rue Gambetta
Tél : 03 59 09 59 09
www.mediathequelamadeleine.fr
Facebook

BLOG-NOTES

La vie de château avec le syndicat d'Initiative

Partez à la découverte, en compagnie d'un conférencier, du château de Pierrefonds, forteresse construite au XV^{ème} siècle, recréée par l'architecte Viollet-le-Duc au XIX^{ème} siècle pour Napoléon III. Après le déjeuner au restaurant, participez à la visite commentée des ruines gallo-romaines d'Orrouy, composées d'un temple long de 22m, de thermes et d'un théâtre de plus de 3000 places.

Vendredi 26 avril. Tarif : 93€
Renseignements et inscriptions auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35.



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, Guy Marécaux, président du club de boxe madeleinois et Stéphanie Poullie, Adjointe déléguée à la vie associative et sportive inaugurant la nouvelle salle de boxe américaine.

TEAM MARECAUX : une nouvelle salle qui lui va **COMME UN GANT !**

LA TEAM MARECAUX

Créé en 1984 par Guy Marécaux, deux fois champion de France dans la catégorie super léger, le club compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents de 6 à 60 ans, dont 75% de Madeleinois et 40% de jeunes.

En loisir ou en compétition, chacun y trouvera sa place en section adulte, enfant ou gym américaine.

Plus d'informations :

www.team-marecaux.com
contact@team-marecaux.com
03 20 06 49 96
Salle Flandre 2, rue des Gantois

"34 années d'entraînement dans la petite salle et de nombreux bons résultats pour mes combattants... j'en espère encore davantage avec ces nouveaux équipements !" s'est enthousiasmé Guy Marécaux, créateur et président du club de boxe américaine madeleinois, à l'inauguration de la nouvelle salle municipale mise à disposition de l'association.

Deux mois de travaux d'aménagement ont été nécessaires pour transformer la salle Flandre 2, auparavant occupée par le club de tennis de table (aujourd'hui au Pôle Raquettes), en salle de boxe américaine. Dotée de nouveaux vestiaires et sanitaires, la salle a aussi été équipée d'un nouveau ring, de potences, de nouveaux

sacs de frappe, de tapis et de nouveaux matériels de musculation disposés dans un espace dédié.

"Un investissement mérité pour une association méritante" s'est exprimé Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, "un modèle dans sa structuration, son fonctionnement et son comportement". Une école de valeurs, valeurs du respect et de l'effort, mais aussi une école de champions ! En effet, la Team Marecaux compte à son actif 18 champions de France, 3 champions d'Europe et 5 champions du monde, ainsi que de nombreux bénévoles également champions par leur implication et leur dévouement ! L'association répond toujours présente pour participer aux animations organisées par la Ville et participe de ma-

nière significative au plan pluriannuel d'économies en réduisant volontairement ses demandes de subventions depuis 2017.

Bénévoles, adhérents... ils étaient nombreux rassemblés autour de leur président pour l'inauguration de leur nouvelle salle, se succédant tour à tour pour réaliser d'impressionnantes démonstrations. Un président également vivement remercié et mis à l'honneur par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine : "Président du club depuis son origine, père sportif de nombreux champions et champion lui-même, Guy Marécaux est parvenu à faire d'une discipline individuelle, un sport collectif".

Water-polo, sauvetage, aquajogging... À CHACUN SON ACTIVITÉ AQUATIQUE



> WATER-POLO ET SAUVETAGE, initiation réservée aux 12-17 ans !

Parce qu'il exige agilité et rapidité dans un milieu qui ne nous est pas naturel, le water-polo est l'un des sports les plus complets. Sport d'équipe, il développe également le sens de la stratégie, l'esprit d'équipe et la cohésion. Une activité idéale pour les ados qui s'initieront également aux gestes et techniques de sauvetage aquatique.

Rendez-vous mercredi 20 mars, à 16h.

Tarif : 1,85€ / Entrée gratuite pour les jeunes du centre ados Moulin.
(Présentation d'une attestation de 25 mètres obligatoire)

> AQUAJOGGING, ou l'art de courir dans l'eau !

Sport aquatique qui consiste à reproduire dans l'eau les mouvements de la course à pied, le jogging aquatique développe la souplesse, la force et l'endurance.

Pour devenir un aquajogger, rendez-vous vendredi 22 mars, à 18h15.

Tarif madeleinois : 4,85€ / Tarif extérieur : 7,40€.

Renseignements et inscriptions (attention, nombre de places limité) auprès de la piscine municipale :
03 20 55 19 61 / piscine@ville-lamadeleine.fr / 165 rue du Général de Gaulle

LA MADELEINE ACTIVE ET SPORTIVE !

Le label « Ville Active & Sportive » est organisé par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), représenté par le Ministère des Sports, l'UNION sport & cycle et l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES). Son objectif est de récompenser et valoriser les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques sur un territoire, sous toutes ses formes et accessibles au plus grand nombre.

La Madeleine a obtenu le niveau 2 du label "Ville Active & Sportive" 2018-2019, pour la seconde fois, accordé pour une durée de 3 ans. Il récompense sa politique sportive innovante et son offre d'activités physiques et sportives diversifiées, mais aussi les nombreux sites et équipements sportifs municipaux en adéquation avec cette offre.

Retrouvez toute l'offre sportive madeleinoise, municipale et associative, sur le site internet de la ville : www.ville-lamadeleine.fr/se-divertir/sport



UN MADELEINOIS DANS LE VENT !

Romain Rossi a participé à la route du Rhum



Romain Rossi à la rencontre de son fan club, les écoliers de Louise de Bettignies habillés pour l'occasion en marins.

Le 4 novembre 2018, Romain Rossi, Madeleinois, a pris le départ à Saint Malo de la Route du Rhum.

Père de 2 enfants, «Monsieur tout le monde» comme il aime se définir, le marin amateur de 37 ans s'est lancé le défi d'être au départ de cette course mythique. Pendant trois ans, il s'est préparé pour atteindre son objectif.

«J'avais tout à construire pour atteindre le haut niveau notamment monter et financer une structure pouvant gérer une saison de course au large » détaille le nordiste qui a quitté l'été dernier son métier d'ingénieur spécialisé dans la gestion des énergies après avoir obtenu sa qualification en

juillet.

Au-delà du challenge sportif, Romain a décidé de se lancer avec toute la visibilité du bateau offerte à la Fondation DigestScience (CHU LILLE). L'objectif ? Sensibiliser le plus grand nombre sur la maladie de Crohn «malheureusement encore peu connue car taboue» et inciter à soutenir la recherche pour en trouver les causes. Au départ, 123 concurrents sont à ses côtés. Mais pas seulement ! Il a de fervents admirateurs, les élèves de CM1 de l'école Louise de Bettignies à La Madeleine. Quelques semaines avant le départ, les élèves qui suivent quelques ténors de la course s'aper-

çoivent qu'un «voisin» fait partie des coureurs engagés en catégorie Class40. Rapidement, la classe devient un fan club et les élèves partageront avec lui sa première course transatlantique.

A fond derrière leur coureur favori, les écoliers suivent la course, découvrent le métier de marin et se passionnent pour cette aventure. D'autant que l'édition 2018 est particulièrement tonique avec plusieurs tempêtes successives durant les premiers jours de course. Après 15 jours de mer, un problème technique obligera le jeune marin à arrêter sa course à Madère.

De retour, Romain a donné rendez-vous aux élèves pour une rencontre début janvier à l'école. Un échange très attendu et insolite qui a plongé les élèves dans les coulisses de la course. « Le métier de marin ne s'arrête pas à tenir la barre. Informatique, électricité, mécanique, météorologie, stratégie de course, gestion du sommeil, il y a tant à faire » a partagé le Madeleinois très disponible pour les écoliers qui l'ont "noyé" de questions.

Une rencontre inspirante qu'ils n'oublieront pas : "Rêver grand, dites-vous que, avec beaucoup de travail et de persévérance, tout est possible" !



3542 miles entre Saint Malo et Pointe-à-Pitre

123 concurrents sur la ligne de départ,

Un bateau de 12 mètres (Class40)

8 voiles différentes à bords

55 nœuds de vents au plus fort des tempêtes (100 km/h)

Des vagues de plus de 6 mètres

SPORTIFS, À VOS AGENDAS !

RANDONNÉES ET DÉCOUVERTES

Vos prochains rendez-vous :

- dimanche 17 mars : au Mont Noir - 11 km
- samedi 30 mars : à Herzeele, circuit des 5 becques - 12 km

Renseignements auprès de l'association «Randonnées et Découvertes» au 06 37 91 50 72.

43^{ÈME} CHALLENGE INTERNATIONAL "ROBERT TURCK"

Le Football Club Madeleinois vous donne rendez-vous les 20, 21 et 22 avril prochain, au stade Carpentier, à l'occasion du 43^{ème} challenge "Robert Turck", réservé à la catégorie U13.

Plus d'informations dans notre prochaine édition.

DES SORTIES RUNNING QUAND VOUS VOULEZ !

Téléchargez l'application "Runnin'City", enfiler vos chaussures de running et lancez l'un des trois parcours proposé dans la Ville. Plus d'infos p.6

VIVRE ET TRAVAILLER

"MOUFLETTE"

62 rue Pasteur
Tél : 03 20 74 54 28
www.mouflette.design
Suivez Mouflette sur facebook et
instagram

Ouvert du mardi au samedi de
10h à 13h30 et de 14h30 à 19h.



crédit photo: Noémie Danjou

MOUFLETTE votre nouvelle boutique déco

Mouflette, c'est une boutique originale, inspirante et inspirée, spécialisée dans la décoration pour adultes et enfants. L'espace de 100 m², situé rue Pasteur, vous plonge dans une ambiance cocooning, zen, chaleureuse et tendance. Agathe Bisiaux, designer de formation, quitte Paris pour installer sa jolie boutique à La Madeleine. Après deux années de réflexion, de préparation et de formation, Mouflette ouvre ses portes.

Son principe : travailler avec des marques et proposer des produits «qui ont une histoire». Le plus souvent, des pièces uniques originales, «des coups de cœur», des accessoires fabriqués de manière éthique ou dans le cadre d'une démarche solidaire. «Je fais attention à la provenance des produits en privilégiant la fabrication française et européenne », explique Agathe.

Dans la boutique Mouflette, vous trouvez de tout, pour tout

le monde, à tous les prix. De la jolie papeterie, des petits cadeaux uniques pour enfants et adultes, des vases et des fleurs séchées pour faire un présent à vos amis, des meubles design en bois, du papier peint coloré, des objets déco trop beaux, des sacs à main, des bijoux trop mignons, des vases en céramique, des tapis de laine, des luminaires... Sans aucun doute, vous vous laisserez tenter par un bel objet.

Mouflette, c'est aussi la possibilité de participer à un atelier Do It Yourself. Fabriquez vous mêmes vos objets déco, vos prénoms en tricofin et repartez avec vos créations.

Laissez-vous narrer par Agathe l'histoire de chaque objet dans sa boutique qui débute une belle et grande histoire, à commencer par celle de son nom : Mouflette est le féminin de mouflet, c'est issu aussi de la mouffette, animal malodorant d'où la signature « sélection bien sentie » !

Ladies & Gentlemen, RENDEZ-VOUS CHEZ L&G ARTISAN COIFFEUR

L&G (Ladies and Gentlemen), ouvert depuis le 1^{er} novembre 2018 à Saint Maur, est un salon de coiffure géré par Samuel, artisan coiffeur.

Après de nombreux travaux de transformation, le salon L&G est un lieu accueillant, chaleureux, cocooning, sobre, classe et moderne. Samuel avait à cœur de s'installer dans le quartier Saint-Maur qu'il trouve "dynamique".

A 14 ans, il sait déjà qu'il deviendra coiffeur. Depuis, il exerce ce métier avec passion. Cette aventure madeleinoise représente pour lui une évolution. Il confie : «c'est la liberté de faire ce que l'on veut ».

Prendre le temps de savoir ce que vous voulez, vous conseiller, et vous laisser le choix des produits utilisés (classique, bio, végétal) vous « chouchouter » sont les points les plus importants pour ce jeune passionné.

Samuel, dynamique et motivé, souhaite développer de nouveaux projets pour son salon : accompagner les mariés, intégrer un barbier et se lancer dans la coloration végétale.

Accompagné dans son aventure par Laura, salariée, Samuel vous accueille sur rendez-vous (que vous pouvez réserver en ligne !).



L&G - 80 avenue Saint-Maur - Tél : 03 20 67 14 82
Réservations sur internet : salon-ladiesandgentlemen.fr

Le mardi et mercredi: 9h30-12h30 & 14h-19h30,
le jeudi: 9h30-12h30 & 14h-20h, le vendredi: 9h30-19h, le samedi: 9h-17h

BIENCHEZ MOI

Ateliers logement

Vous souhaitez bénéficier de conseils sur le thème du logement ? Venez échanger avec des professionnels en participant aux différents ateliers collectifs, ludiques et gratuits organisés par le service logement de la Ville et SOLiHA.

Ils se dérouleront tous les jeudis de 14h à 16h à l'espace Dufour (177 rue du Général de Gaulle).

Les ateliers concerneront les thèmes suivants :

- aménagement et adaptation du logement
- information sur la recherche d'un logement
- sensibilisation au budget
- éco-gestes
- habitat durable.

Les prochains auront pour thème : **"Bien chez soi"**, pour les retraités de + de 55 ans.

RDV les jeudis 7, 14, 21, 28 mars et 4 avril.

Cinq sessions avec un ergothérapeute aborderont la sensibilisation aux risques de chutes au domicile, les gestes et postures au quotidien, la présentation des aides techniques et des accessoires innovants, la notion d'habitat durable et les aides financières existantes.

Inscriptions : 03 20 12 79 80
service-logement@
ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr

LE "PERMIS DE LOUER"

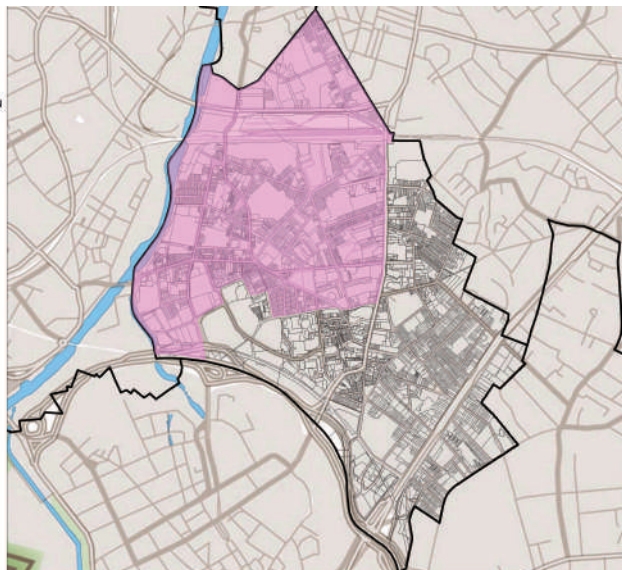
Nouvelles démarches pour louer ou diviser, à partir du 1^{er} avril.

La Loi ALUR a ouvert la possibilité aux communes d'instituer de nouveaux dispositifs qui viennent compléter les outils déjà mis en place en faveur de la lutte contre l'habitat indigne. La Ville de La Madeleine, avec l'accord de la Métropole Européenne de Lille, a souhaité tester, pour une période de 2 ans, l'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) ou "permis de louer", et l'Autorisation Préalable de Division (APD). Les modalités et critères d'éligibilité de ces deux dispositifs entrent en vigueur le 1^{er} avril.

Vous souhaitez louer et/ou diviser un logement ? Découvrez toutes les modalités ci-dessous.



MEL MÉTROPOLÉ
EUROPÉENNE DE LILLE
LA MADELEINE
SECTEURS D'AUTORISATION
PRÉALABLE À LA MISE EN LOCATION
(APML)



L'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) :

À compter du 1^{er} avril, si vous souhaitez mettre en location un logement, vous devrez obligatoirement obtenir une autorisation par l'administration avant de louer votre bien. Ce nouveau dispositif ne concerne que les logements privés lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire à partir du 1^{er} avril.

À La Madeleine, seuls sont concernés les logements du parc privé construits avant 1974 et dans les quartiers suivants : Berkem, Kléber, Saint Charles et Pré Catelan, et ceux délimités par la rue du Général de Gaulle soit les rues du Moulin, des Gantois, de la Filature, d'Alger, des Promenades et du Pré Catelan. En effet, cette nouvelle autorisation ne pouvait être instaurée que dans des secteurs à "enjeux élevés et très élevés" en matière d'habitat.

Le dossier à déposer doit contenir :
- le formulaire Cerfa renseigné et signé (cf ci-dessous),

- le dossier technique complet annexé comprenant, selon les obligations :
+ le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE),
+ le Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP),
+ le Diagnostic Technique Amiante (DTA),
+ l'état de l'installation intérieure gaz,
+ l'état de l'installation intérieure électricité.

En complément du dépôt des pièces listées ci-dessus, **la Ville de La Madeleine réalisera une visite systématique des logements, préalablement à la délivrance de l'autorisation**, afin de vérifier leur conformité vis à vis du Règlement Sanitaire Départemental et du décret d'urgence n°2017-312 du 9 mars 2017.

La demande sera instruite par le service logement de la Ville, puis l'autorisation avec ou sans réserves ou le refus motivé sera délivrée par la MEL (délai de 1 mois, à partir de la réception du dossier complet).

L'Autorisation Préalable de Division (APD) :

Vous souhaitez réaliser des travaux afin de créer plusieurs locaux à usage d'habitation dans un même immeuble ? Une demande d'autorisation devra obligatoirement être réalisée en amont.

À La Madeleine, tous les logements sont concernés, sur l'ensemble du périmètre communal.

Le dossier à déposer doit contenir :

- le formulaire de demande d'autorisation préalable à la Division du Logement,
- les pièces techniques complémentaires soit :
 - + nature et consistance des travaux,
 - + localisation et désignation de l'immeuble s'il est soumis au statut de la copropriété et s'il s'agit d'un immeuble collectif,
 - + nature et consistance des travaux pour lesquels l'autorisation est demandée,
 - + surface de plancher des futurs logements, la hauteur sous plafond et le volume habitable, la surface des baies,
 - + un plan côté faisant apparaître la situation avant et après travaux,
 - + le dossier technique amiante,
 - + le constat de risque d'exposition au plomb.

La demande sera instruite par le service logement de la Ville, puis l'autorisation avec ou sans réserves ou le refus motivé sera délivrée par la MEL (délai de 2 semaines, à partir de la réception du dossier complet).

En complément à cette demande d'autorisation de division, la Ville jugera également de la conformité vis-à-vis des règles de stationnement prévues par le Plan Local d'Urbanisme, à savoir l'obligation de réaliser une place par logement créé.

LA LOI ALUR

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué (ALUR) a instauré d'importants changements pour les locataires comme pour les propriétaires. Promulguée en 2014, la Loi ALUR se présente comme un véritable "arsenal législatif" de plus de 170 articles qui visent notamment à lutter contre le logement indécemment en autorisant les collectivités locales à instituer un "permis de louer".

Celui-ci vise à lutter contre les "marchands de sommeil", qui louent des logements indécemment en s'appuyant sur différents critères : présence de fissures, d'humidité, ventilations non conformes, installation électrique absente, défectueuse ou dangereuse, absence de système d'assainissement ou encore absence d'eau potable...

UNE MISE EN LOCATION OU UNE DIVISION SANS AUTORISATION PRÉALABLE EXPOSE LE PROPRIÉTAIRE À UNE AMENDE POUVANT ALLER JUSQU'À 15 000 €.



Pour télécharger le dossier : www.lillemetropole.fr ou sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr
Pour retirer le dossier : au siège de la MEL ou auprès de la Mairie.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service logement au 03 20 12 79 80 ou service-logement@ville-lamadeleine.fr

ON A AIMÉ

2

Ma Commune,

La Madeleine
Calme et sereine
Si joliment fleurie
Que l'on nous envie.
Sa Mairie, son clocher
Bien plantés
Devant le jardin décoré.
Une astuce, l'armoire à dons
Ou l'on peut fureter,
Emprunter, remplacer.
La Médiathèque accueillante
Et si divertissante
Pour grands et petits,
Les parcs où s'égaillent
La marmaille,
La Madeleine un petit paradis
Où tout nous sourit !

A.Brillouet



1 Devant un public conquis, ravi et envahi par l'émotion et la joie, "Esprit Gospel", a ouvert la nouvelle saison culturelle 2019, par un concert inoubliable à l'église Saint Vital.

2 Des poètes se cachent parmi les Madeleinois... preuve en est ce joli poème déposé à l'accueil de la Mairie.

3 Boxe anglaise ou pieds-poings, lutte, grappling, MMA...les jeunes madeleinois ont suivi un stage intensif de sensibilisation aux sports de combat, proposé par le service jeunesse de la Ville et encadré par Malik et Rabah.

4 et 5 Complétant les actions de sensibilisation au harcèlement scolaire réalisées auprès des élèves du collège Flandre, le Point Information Jeunesse organisait, en février dernier, une soirée de sensibilisation auprès des parents d'élèves. Exposition des affiches créées par les adolescents, échanges et débats avec les intervenants de l'association "Adhernaut", présentation des outils de sensibilisation proposés à la Médiathèque de La Madeleine... les parents ont pu prendre conscience de ce phénomène auquel leurs enfants pourraient être confrontés, comment leur en parler, comment le déceler et comment l'affronter.



6



7



8

6 À l'occasion du dernier "petit déjeuner entreprises" organisé par la Ville, les entrepreneurs madeleinois ont pu échanger sur le projet Cœur de Ville présenté par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, mais aussi sur les enjeux de "Lille Capitale Mondiale du Design" avec Frédérique Seels, Vice-Présidente de la MEL en charge du projet.

7 Déjà revêtue de sa jolie teinte définitive rouge brique, la cheminée de 23 mètres de la Chaufferie Huet a été rehaussée par la pose d'une structure métallique de 11 mètres sur son sommet. La première étape visible de sa transformation en salle polyvalente culturelle.



9

8 Vous avez été plus de 1 000 personnes à tenter de remporter votre journée de rêve à La Madeleine, offerte par l'UCAP (Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine), à l'occasion de la Saint Valentin. Bravo à Pamela Bersel, l'heureuse gagnante, qui à l'heure de sortie de ce magazine aura déjà profité de sa belle journée !

9 Au soleil de Rio s'est joint son carnaval dans les rues de La Madeleine pendant les vacances d'hiver. Déguisés et maquillés, les enfants de l'accueil de loisirs Anne Frank ont donné le sourire à ceux qui ont eu la chance de les croiser pendant leur parade brésilienne.



10

10 et 11 À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle de boxe américaine, les boxeurs de la Team Marecaux ont réalisé d'impressionnantes démonstrations (voir p.18).



11

23

NOUGAT ET MARCHÉ DE NOËL !

Avec le Centre Communal d'Action Sociale

PARCOURS CULTUREL :

Le CCAS vous propose des sorties culturelles autour de 2 axes :

- Axe "découverte" :
 - Les Madrakes d'Or (magie) : le samedi 25 mai
 - Visite de la maison du nougat : le mercredi 28 août
 - Concert (univers Mickaël Jackson) : le jeudi 5 décembre
- Axe "patrimoine" :
 - Visite du Vieux Lille et dégustations : le lundi 15 avril
 - Musée de la vie rurale : le jeudi 31 octobre
 - Marché de Noël et visite du Beffroi et des Boves d'Arras : le samedi 30 novembre.

Pré-inscriptions du 1^{er} au 30 mars au CCAS (obligation de choisir une sortie dans chaque axe).

Pour profiter de ces sorties, vous devez être Madeleinois, être accompagné par le CCAS ou bénéficier des minimas sociaux.



LA CARTE SPORT - CULTURE :

La carte Sport-Culture, réservée aux Madeleinois de 3 à 16 ans, permet d'obtenir des réductions dans les structures sportives et culturelles :

- 50 € ou 100 € maximum par an et par enfant/adolescent (vous devez connaître le montant de l'activité choisie par votre enfant).
 - une réduction sur l'entrée piscine de La Madeleine
 - une réduction de 40 % à l'école de Musique de La Madeleine.
- Pour en bénéficier, votre quotient familial doit être inférieur ou égal à 510 €.

Pièces à fournir : photo d'identité de

l'enfant, pièce d'identité, livret de Famille, notification de la CAF ou MSA (pour les non allocataires CAF ou MSA, fournir un justificatif de ressources des 3 derniers mois).

À LA MÉDIATHÈQUE AVEC LE MÉDIACHÈQUE :

À la Médiathèque, vous pouvez, gratuitement, vous connecter à internet, jouer aux jeux vidéo, emprunter une tablette, vous informer grâce aux journaux et magazines.

Avec le Médiachèque, empruntez aussi, gratuitement (sous conditions), des livres, des BD, des CD, des jeux vidéo et des DVD à la maison !

Pour tous renseignements :

CCAS : 1 rue des Gantois
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15
Tél : 03 20 51 16 98

Danse pour "MERDE AU CANCER"



Au mois d'août dernier, Mélanie Berckmans créé l'association "MERDE AU CANCER" en hommage à son fils Lucas, décédé de cette maladie il y a 2 ans, à l'âge de 19 ans.

"Nous souhaitons partager l'histoire de ces enfants et jeunes qui se battent quotidiennement contre le cancer parce qu'ensemble, nous sommes plus forts !" explique la présidente.

"Nous participons aussi à de nombreuses manifestations : galas, défilés, téléthon...", dans le but de récolter des fonds pour différentes associations de lutte contre le cancer pédiatrique.

Nous recherchons d'ailleurs, pour animer ces manifestations, des danseuses, tous niveaux (à partir de 13 ans), pour renforcer nos effectifs".

Danse moderne et pompom girl, venez partager cette aventure avec la team joyeuse et dynamique de MAC Dance.

Pour tous renseignements, contactez Mélanie au 06 47 41 15 76 ou berckmansmelanie@gmail.com
Facebook : Merde au cancer
Facebook : M.A.C Dance

VIDE-GRENIER SOLIDAIRE, pour la construction d'un puits au Sénégal

L'Association Sportive, Educative et Culturelle de La Madeleine (ASECM) vous invite à la nouvelle édition de son **vide-grenier solidaire** qui se tiendra le **dimanche 10 mars, de 13h30 à 17h30, à la salle Flandre.**

La totalité des sommes collectées par la vente des emplacements sera reversée à une association humanitaire au Sénégal pour la construction d'un puits.

Cet événement sera aussi l'occasion de favoriser les rencontres et échanges entre Madeleinois et de faire de bonnes affaires !

Entrée gratuite. Renseignements auprès de Monsieur Bacel, président, au 06 08 31 87 30 ou zehoini.bacel@laposte.net



Echanges, proximité et solidarité avec VOISIN'AGE

Le dispositif "Voisin'Age" est une plateforme qui permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier, des "voisins", avec des personnes âgées.

En privilégiant les affinités et la réciprocité des échanges, Voisin'Age s'adapte au rythme de chacun, sans obligation, on se rend visite, on se téléphone, on s'écrit, on fait des courses ensemble..., on partage des moments de proximité, d'échanges et de solidarité.

Vous souhaitez rejoindre le réseau Voisin'Age ?

Connectez-vous : www.voisin-age.fr
 ou contact@voisin-age.fr

Appelez le 06 09 69 14 11 ou envoyez également

«voisinage» par SMS pour vous faire rappeler

Ecrivez : Les petits frères des Pauvres - Voisin-Age
 24 rue Jean Moulin 59 000 Lille

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

“VIVE LA MADELEINE !”

NON AU VEGANISME EXTREMISTE (SUITE)

Dans notre dernière tribune, nous dénonçons les actes de vandalisme commis par des extrémistes vegan sur un commerce madeleinois. Dans cette affaire, la sûreté de Lille a récemment interpellé six suspects. Ils ont aussitôt été présentés devant un juge pour répondre des faits qui leur sont reprochés. Nous saluons les résultats rapides obtenus par les services de la Police judiciaire. Nous condamnons à nouveau la violence extrémiste anti spécisme et nous renouvelons notre soutien plein et entier au patron et au personnel de la boucherie VEYS qui avait été pris pour cible.

GRAND DEBAT NATIONAL (SUITE)

La députée de notre circonscription, membre de la majorité présidentielle, apportera finalement sa contribution au Grand Débat National en animant à La Madeleine, sur la sollicitation de Monsieur le Maire, une réunion publique qui se tiendra Salle Moulin, le samedi 9 mars à 10h30. Gageons que ces débats sauront apporter leurs lots de propositions nouvelles à une majorité présidentielle en panne d'idées et d'autorité.

AVALANCHE DE PRIX

La Madeleine s'est vue, une nouvelle fois, décerner pour l'année 2018 de nombreux prix : Label Ville Internet 5@, Label Ville active et sportive 2 lauriers, Prix de l'attractivité ODIS, sont autant de distinctions qui viennent récompenser son innovation, son dynamisme et sa gestion. Ces résultats sont le fruit de l'engagement et du travail de l'équipe municipale, des services de la Ville mais aussi des Madeleinoises et des Madeleinois qui œuvrent, dans un même collectif, au bien-être et au bien-vivre à La Madeleine.

CAMERAS MOBILES POUR LA POLICE MUNICIPALE ET LES POMPIERS

La Madeleine a participé à l'expérimentation nationale visant à équiper la Police Municipale de caméras-mobiles pour procéder à l'enregistrement audiovisuel de leurs interventions pour constater ou prévenir un incident. Bien que jugé très concluant, ce dispositif est pour le moment suspendu depuis juin 2018 du fait du dépôt tardif du rapport national d'évaluation de l'expérimentation. Plus aucune Police Municipale de France n'est ainsi équipée malgré le vote,

l'été dernier, d'une loi visant à installer définitivement le dispositif et à l'étendre au corps des Sapeurs-Pompiers. La Municipalité reste donc dans l'attente de la publication des décrets d'application de cette loi pour permettre à nouveau l'équipement de sa Police mais aussi des Pompiers madeleinois ; une mesure très attendue par celles et ceux qui garantissent au quotidien notre sécurité.

12 ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR LES 12 PROCHAINS MOIS

Dans un contexte de baisse continue et confirmée des dotations de l'Etat, le budget municipal 2019 poursuivra les objectifs suivants :

- Respecter les objectifs du Plan Pluriannuel d'Economies,
- Finaliser le «Carré Magique Culturel», avec l'avènement de la Chaufferie Huet transformée en salle d'arts et de spectacles,
- Engager de nouveaux projets structurants, comme la Zone d'Activités Solidaires, le «Cœur de Ville» et SOLAMAD,
- Impliquer la Ville dans «Lille Métropole, Capitale Mondiale du Design en 2020»,
- Enrichir le programme culturel et d'animations,

- Compléter l'offre sportive,
- Cultiver la solidarité, la proximité et la citoyenneté,
- Doter nos forces locales de protection des moyens matériels de leurs actions sur le terrain,
- Embellir le cadre de ville et entretenir la qualité de vie,
- Impliquer la Ville et ses habitants dans la nécessaire transition écologique,
- Conforter la dynamique de la Ville numérique,
- Opposer aux incertitudes nationales les certitudes madeleinoises, à savoir : des taux de fiscalité locales gelés, une dette faible qui continue de baisser, et des services publics visant toujours le meilleur rapport qualité/coût.

12 orientations budgétaires qui guideront les 12 prochains mois à La Madeleine.

A suivre...

**“Vive La Madeleine !”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com**

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Nous voudrions attirer l'attention sur le stationnement des poids lourds rue du Parc. Ces véhicules prennent de la place et gênent la circulation des vélos, des voitures mais aussi des piétons. Le soir, le passage est moins sécurisant. Il faudrait remédier à cette situation.

Les épisodes neigeux ont montré à quel point la plupart des propriétaires ma-

deleinois ne nettoient pas leur trottoir. Ils ignorent si un arrêté a été pris en ce sens. Ils ne savent pas où se procurer du sel. La circulation était vraiment compliquée pour les piétons qui devaient souvent marcher sur la chaussée, ce qui était dangereux.

«Ensemble pour l'avenir de chacun” - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

A l'heure où il est urgent de réduire sa dépendance à la voiture, les élus de la MEL ont eu la bonne idée de voter une baisse du budget transports de 10%. Malgré tout, des communes comme celle de Marcq-en-Barœul se distinguent en investissant dans des engins pour déneiger les pistes cyclables, alors que notre équipe municipale annonce fièrement la création de nouvelles places de

parking quand des arrêts bus vont être supprimés. Elle n'a toujours pas compris que dans un espace restreint, il faut choisir entre promouvoir des modes de transport alternatifs à la voiture et favoriser son utilisation.

“La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air” - Pascal MOSBAH

Texte non remis.

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

Texte non remis.

«LA MADELEINE FIRST !»

«La Madeleine First !”
M. LEGRIS Claude / claude.legris@gmail.com

INFOS PRATIQUES

BIENTÔT 16 ANS ?

Le recensement s'effectue à la mairie, au service état civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans).

Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Rens : service état-civil
au 03 20 12 79 77

TOUT SUR VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets relève de la Métropole Européenne de Lille.

Pour rappel dans notre commune :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires violets) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Afin d'offrir aux métropolitains un service toujours plus adapté à leurs besoins, la MEL renforce son service de collecte des encombrants sur rendez-vous :

- Vous avez désormais la possibilité

de choisir votre créneau parmi 12 tranches horaires, du lundi au samedi, entre 7h et 20h. Vous pouvez aussi choisir parmi des créneaux de 2h au lieu de 4.

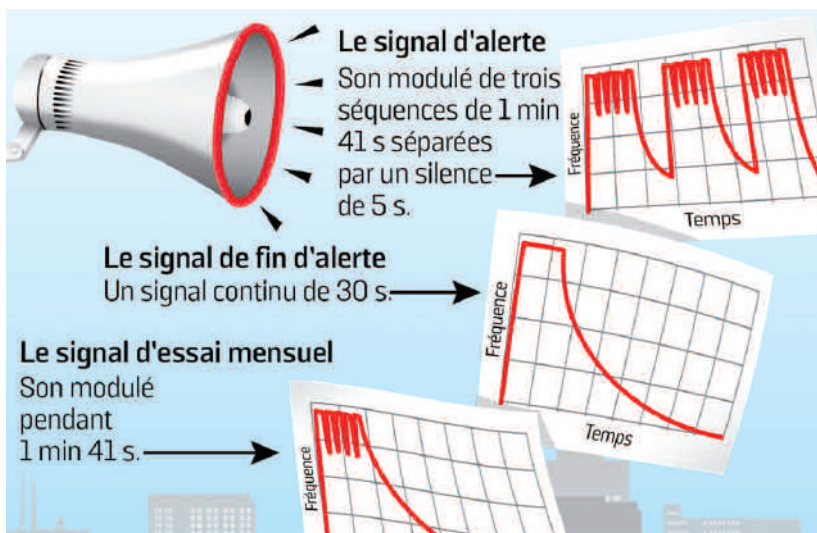
- Si vous habitez en appartement, rapprochez-vous de votre bailleur pour savoir si vous pouvez prendre rendez-vous individuellement.

La collecte sur rendez-vous s'est également accompagnée de la mise en place d'un nouveau service de proximité : les Déche'tri mobiles.



Pour tous renseignements, contactez Esterra au 0825 12 59 62 ou www.esterra.fr

Pourquoi la sirène des pompiers sonne chaque 1^{er} mercredi du mois ?



Chaque premier mercredi du mois, dans tout le pays, les sirènes sont testées à midi pile. L'objectif est simple : vérifier qu'elles fonctionnent.

La sirène doit sonner pendant 1 minute, mais il faut 20 secondes pour qu'elle atteigne son volume maximal... et 21 secondes pour qu'elle se fasse complètement. Total : 1 minute et 41 secondes.

Si la sirène sonne **3 fois de suite**, le message est clair : "attention danger". Ce système d'alerte a été créé pendant la seconde guerre mondiale, pour prévenir les Français des bombardements.

Aujourd'hui, il signale des catastrophes naturelles ou des incidents industriels, l'explosion d'une usine chimique, par exemple.

Quand la triple sirène retentit, enfermez-vous à la maison, coupez toutes les ouvertures, coupez l'eau, l'électricité et le gaz. Des messages radiophoniques ainsi que des informations sur les réseaux sociaux du gouvernement seront diffusés.

Le signal de fin d'alerte qui dure 30 secondes, signifie que le danger est passé et que vous pouvez reprendre une activité normale.

ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Hugo LAMOUREUX, le 05/01 - Maxime VAN BA MALESIEU, le 05/01 - Louis DANTEL, le 07/01 - Adam GAZDA, le 07/01 - Aloïs GILBIN, le 09/01 - Eden DJOHOR, le 10/01 - Eléonore CORBRION, le 10/01 - Lucien SANTENAC, le 14/01 - Jalil EL-RIFAI, le 15/01 - Gabriel SCHMITT MUSHITSI, le 15/01 - Théo HAMDAD BODART, le 16/01 - Auguste KORNÉLI, le 18/01 - Eyana KEITA le 18/01 - Sasha SAHNOUNE, le 20/01 - Léo-Paul PAPEGUAY, le 20/01 - Marcus CHRISTORY, le 21/01 - Emmy DU-

ROCHER, le 21/01 - Mayar ABOULKACEM, le 24/01 - Llyas MERAWZA, le 24/01 - Victoire MERLIER, le 28/01 - Paul DUTERTRE, le 28/01 - Maxine SAUVAGE, le 28/01 - Marceau LÉTIENNE, le 29/01 - Anne-Claire AMMEUX, le 30/01.

LES MARIAGES :

Agathe DRUVENT et CATOIRE Victor, le 12/01 - Claire HEELE et Gilles CREVEL, le 12/01.

LES DÉCÈS :

Raymonde HAVET, le 01/01 - Dominique BIANCHI, le 02/01 - Josette BILLIET, le 04/01 - Mathilde SOBKOWIAK, le 12/01 - Michèle MARLIÈRE, le 12/01 - Didier POLLIN, le 13/01 - Justine WARIN, le 14/01 - Hervé LEVIS, le 16/01 - Gabriel TOULEMONDE, le 17/01 - Colette DELEU, le 20/01 - Chantal BÉKAERT, le 22/01 - Georges CORDONNIER, le 22/01 - Yvonne DEHECQ, le 26/01 - Charlotte FINELLI, le 28/01 - Khadija SADOK, le 31/01.



ANCESTRALYS
La généalogie en Vie !

A partir de 60€

Qui n'a jamais rêvé de mieux connaître ses ancêtres ? Leur métier, leur vie... combien ont-ils eu d'enfants ? Avaient-ils un emploi stable ? Venaient-ils d'une grande famille ? La maison familiale s'est-elle transmise de génération en génération ?

Pour mieux comprendre le présent et se projeter dans l'avenir il est bon de connaître, de comprendre ses racines.

Ancestralys est là pour ça, pour vous, pour réveiller votre passé.

Large choix d'arbres généalogiques et fiches récapitulatives.

Mickaël Rombouts,
généalogiste professionnel

www.ancestralys.fr

Tel : 06.13.62.42.86
Mail: genealogie.ancestralys@gmail.com
Sasu Ancestralys sret:830 292 942 000 18




Pour vos meilleurs souvenirs de vacances, nous avons le décor !

Au coeur du Périgord des vignobles et des Bastides, le Moulin de Surier vous accueille pour des vacances reposantes en pleine nature !

www.lemoulindesurier.com - 05 53 24 91 98
Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram - @lemoulindesurier




Notaire

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE CÉCILE DUPEND
à
LA MADELEINE

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi matin sur rendez-vous

Accueil téléphonique : **06.79.70.24.81** - 03.28.36.85.51



cecile.dupend@notaires.fr
Site internet : <http://cecile-dupend.notaires.fr>

5 rue du Parc
5A – Résidence Aurélia 1 – RDC
BP 90010
59561 LA MADELEINE CEDEX



CIVI-LING
Séjours Scolaires & Linguistiques



Spécialiste des séjours sur mesure
GROUPES & INDIVIDUELS
JEUNES - ÉTUDIANTS - ADULTES
Au départ de Lille

• Notre agence
188 avenue de la République _ 59 110 La Madeleine
Tél. : 03 20 15 24 97 / Fax : 03 20 15 27 92 - info@civi-ling.com

Devenez fan de notre page Facebook !   civi-ling.com  **LES ENTREPRISES DU VOYAGE** 



10€
La Coupe
since 2017

80 rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine

Au bout de 10 coupes la 11^{ème} offerte

09 70 94 03 75 - 07 55 46 31 76
Avec et sans rendez-vous

Cet emplacement pourrait être le vôtre



Réservation au
03 20 68 92 98
E-mail : cutile@nordnet.fr
www.cutile.fr

Chaussmart®

Le spécialiste des marques confort,
pour marcher d'un pied léger, gai et joli,
jusqu'au petit orteil !



Découvrez nos
marques confort
Mephisto,
Clarks,
Solidus,
Romika...

Venez découvrir
nos
Nouveautés
PRINTEMPS - ÉTÉ
en magasin !

150 m² dédiés aux meilleures marques
de **chaussures et pantoufles** homme et femme,
chaussures pour pieds sensibles,
grandes largeurs et pointures



... et nos marques
écolo ou vegan
El Naturalista,
Loint's of Holland,
Natural World



Nous vous accueillons :
Le lundi de 9h à 17h
Du mardi au vendredi de 9h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h30

32 rue de la Haute Loge
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
à 300m de la Poste et 500m de la Mairie
Tél. : 03 61 76 11 25

Commandez sur www.chaussmart.com et choisissez le retrait en magasin !

